

Le guide de l'abri de jardin par

VENTE-UNIQUE
.com

Tout le mobilier au meilleur prix

Choisir son abri

Superficies et matériaux

Superficies :

- < 6 m² : pour ranger les produits et le matériel de jardin, les vélos
- De 6 à 14 m²: pour s'aménager un atelier, installer un établi ou des rangements volumineux
- De 14 à 20 m² : pour ranger du matériel très volumineux ou aménager une annexe.
- >20 m² : pour aménager un espace de vie.

Matériaux :

- En bois : pour une intégration harmonieuse au paysage (vous pouvez même les peindre) et un esprit chalet.
- Bois de résineux non traité : bois résistant car ces arbres croissent dans des conditions extrêmes (froid, vent).
- Bois de résineux traité : résistant par nature, le bois est également traité de façon spécifique à l'autoclave (il est imprégné de fongicide et d'insecticide). Un abri en bois autoclavé nécessite donc beaucoup moins d'entretien.
vente-unique.com utilise du bois de sapin ou de pin certifié FSC (écosociolabel certifiant une exploitation du bois dans le respect de l'environnement et des droits des travailleurs).
- En métal : pour un abri robuste (à éviter cependant en bord de mer), économique, facile à installer et à entretenir. Il est également possible de les peindre pour mieux les intégrer à votre jardin.
- En PVC : pour un abri esthétique, résistant à tous les climats, facile à installer et à entretenir.

Choisir son abri

Spécificités des abris en bois

Traitement du bois :

Bois non traité : économique ce bois est par nature résistant. Il est toutefois nécessaire de le traiter vous-même régulièrement pour le protéger des insectes et des moisissures.

Bois traité : de façon spécifique à l'autoclave (imprégné de fongicide et d'insecticide): il nécessite donc très peu d'entretien et peut être installé directement.

Epaisseur du bois :

< ou =28mm : une résistance et une isolation optimale pour un abri utilisé comme annexe occasionnelle (atelier, pièce de jeu) ou comme resserre.

>40mm : pour les espaces à vivre ou pour suspendre des éléments très lourds

Couverture :

La plupart des abris de jardin en bois vente-unique.com disposent d'une toiture en feutre bitumé étanche.

Il existe également des couvertures en PVC pour certains carports : elles offrent l'avantage d'une grande luminosité.

Ces deux types de couverture sont faciles à mettre en place à la différence des bardeaux ou des tuiles.

Choisir son abri

Options (ouvertures, plancher, appentis/auvent)

Ouvertures :

Une double porte est très utile si vous devez ranger du mobilier ou de gros engins de jardinage dans votre abri.

Des fenêtres permettent de rendre votre abri plus lumineux, vous y trouverez plus facilement vos outils.

Plancher :

Un plancher constitue une excellente isolation, renforce la rigidité de l'abri et constitue un plus pour l'esthétique, ce qui est important pour les abris type « pièce à vivre ».

Auvent :

L'auvent, selon sa profondeur, vous permettra de disposer d'une protection contre la pluie le temps que vous ouvriez la porte de votre abri, ou d'installer un banc à l'abri des rayons ardents du soleil, voire une table pour vos repas estivaux.

Choisir son abri

En résumé

	Esthétique	Robustesse	Facilité d'installation	Type de fixation	Facilité
Bois non traité	▲▲▲	▲▲	▲	Dalle de béton, dallage	▲▲
Bois traité	▲▲▲	▲▲▲	▲	Dalle de béton, dallage	▲▲
Métal	▲	▲▲▲	▲▲▲	Ancrage simple	▲▲▲
PVC	▲▲	▲▲▲	▲▲▲	Ancrage simple	▲▲▲

Déterminer l'emplacement de son abri

Il est recommandé d'installer son abri dans une zone **protégée des vents**, mais légèrement à **l'écart d'une haie** (qui entraînerait une trop forte humidité et vous empêcherait d'en faire le tour), ou de tout autre élément.

Pensez également à la **position du soleil** afin de valoriser la luminosité permise par les fenêtres.

Quelle législation pour quel abri ?

< 20m² :

Une déclaration préalable de travaux est suffisante

> 20m² :

Nécessite un permis de construire. Pour tout renseignements concernant un permis de construire se référer au Code de l'urbanisme, article L. 421-1, auprès de votre DDE, au site www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr ou en appelant Allô Service Public au 3939.



Abri de jardin NORRIS en bois -surface 12m²:
déclaration de travaux



Abri de jardin NORFOLK en bois traité -surface 22m² :
permis de construire

VENTE-UNIQUE
.com

Tout le mobilier au meilleur prix

Recevoir son abri

Tous nos abris sont **livrés à domicile** par un **transporteur spécialisé** dans la livraison de biens encombrants

Cette livraison s'effectue **sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h à 18h

Livraison possible en **Suisse et en Belgique**. Merci de nous contacter à l'adresse mail : espace-pro@vente-unique.com

Stocker son abri avant le montage

Les pièces doivent être stockées dans **un lieu sec**, à l'abri du soleil et **disposées à plat** (afin d'éviter toute déformation).

Le montage doit se faire dans des conditions climatiques favorables. Nous vous recommandons cependant de **l'effectuer rapidement** afin de bénéficier d'un recours pour un défaut dont vous ne vous seriez pas rendu compte au moment d'émettre des réserves.

Monter son abri

Préparation du montage :

Suivez la notice de montage [à la lettre](#).

Le matériel de montage est fourni (vis...) avec [vente-unique.com](#), à vous de vous munir des outils nécessaires à la bonne construction de votre abri (niveau, mètre, visseuse...).

Afin de vous assurer la pérennité de votre abri, et la validité de sa garantie, vous devez monter votre abri sur un sol parfaitement horizontal et à l'abri des vents violents.

Il est difficile de donner avec précision le temps de montage, mais comptez environ 50 minutes/ m².

A noter que le montage sera plus aisé si vous vous faites aider.

Préparation du sol :

Pour les petits abris : un nivellement du sol est nécessaire (retirez les pierres, arrachez toutes les plantes, ratissez la surface, aplanissez la zone à l'aide d'un objet long et plat puis disposez un film imputrescible afin de vous protéger des remontées d'humidité).

Pour les abris de grande taille : il est fortement conseillé de monter votre abri sur un support stable et dépassant de plusieurs centimètres des parois comme une dalle béton de 10 cm d'épaisseur (au minimum), des parpaings de 15 ou 20 cm de large, du dallage de terrasse de 3,5 cm d'épaisseur ou des pavés autobloquants de 6 cm d'épaisseur.

Montage de l'abri :

Le montage est réalisable même par des non-bricoleurs. Il est néanmoins conseillé de faire appel à des professionnels du montage pour les gros abris. Ne vous précipitez pas, et respectez bien les consignes et conservez la notice après le montage, pour tout imprévu éventuel.

Fixation de l'abri :

L'abri doit être fixé au sol et/ou lesté pour assurer sa stabilité. Il existe différents moyens de fixations. Ceux-ci ne sont pas fournis afin que vous puissiez choisir les plus adaptés à votre abri et à la surface sur laquelle il est posé.

Vous pouvez par exemple fixer votre abri à la dalle béton via des équerres et autres produits de bricolage, voire faire prendre l'abri dans le béton. Vous pouvez également utiliser un kit d'ancrage composé de câbles (idéal pour les abris en métal).

Entretien son abri

Bois non traité :

Traitement insecticide/fongicide avant montage.

1 ou 2 couches de lasure après montage.

2 couches de lasure tous les 3 ans.

Bois traité :

Lasure tous les 10 ans.

Métal ou PVC :

Nettoyage au jet d'eau.

VENTE-UNIQUE
.com

Tout le mobilier au meilleur prix